

la
cgt

ÉDUC'
ACTION

AED

LA LUTTE CONTINUE POUR UN VRAI STATUT ET UN SALAIRE DIGNE EN GRÈVE LE 1ER AVRIL 2025

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Pour une éducation égalitaire et émancipatrice, nous avons besoin de personnels aux approches et cultures professionnelles variées. Les AEd occupent une place centrale dans les établissements mais sont **précarisé-es et sous-payé-es**. Enfin, **les moyens humains en vie scolaire sont insuffisants**. La mobilisation des AEd concerne l'ensemble des personnels car de meilleures conditions pour la vie scolaire ont des effets directs sur le fonctionnement d'un l'établissement. Nous sommes donc toutes et tous concernés

! **UNE MOBILISATION RÉUSSIE QUI EN APPELLE D'AUTRES**

La grève du 16 janvier a été bien suivie avec de nombreuses vies scolaires complètement fermées et des rassemblements partout en France, démontrant une grande attente chez les AEd, qui appellent à des suites. Le mouvement ne peut se contenter d'une seule journée certes réussie mais isolée et doit s'inscrire dans la continuité. **Preuve que la grève paie**. Des avancées ont été obtenues dans plusieurs académies, notamment l'ouverture de négociations pour un cadre des conditions d'emploi et de travail s'imposant aux chef-fes d'établissement.

! **LUTTER CONTRE L'ARBITRAIRE CE N'EST PLUS À LA HIÉRARCHIE LOCALE DE FAIRE SA LOI**

La mobilisation des vies scolaires ne concerne pas que les AEd, mais tous les personnels

C'est par la menace permanente du non-renouvellement que les hiérarchies imposent des conditions de travail bien au-delà du cadre légal. Partout, les AEd ne veulent plus se laisser faire et s'organisent. Les rectorats doivent prendre leurs responsabilités et faire enfin appliquer le droit. Mais ce n'est qu'en sortant les AEd des conditions d'emploi précaires dans lesquelles ils et elles sont maintenu-es, qu'il sera réellement possible de garantir des conditions de travail dignes.

EXIGEONS

- ✓ **Un statut de fonctionnaire de catégorie B à 32h / semaine et d'étudiant-e salarié-e amélioré à 20h / semaine**
- ✓ **Une augmentation immédiate de 400€/ mois et une grille d'avancement sur le modèle de celui des AESH**
- ✓ **La prise en compte de la totalité du temps de service de nuit en internat**
- ✓ **Des embauches supplémentaires**



DROIT DE GRÈVE

- Vous n'avez pas à vous déclarer avant**
- Vous n'avez pas à présenter de préavis de grève pour faire grève**
- ✓ **La CGT Éduc'action dépose des préavis de grève couvrant toute l'année scolaire**
- ✓ **En internat, la grève commence la veille au soir jusqu'à reprise de poste le 1er avril soir, ou du 1er avril matin au lendemain matin.**

**LA CGT ÉDUC'ACTION APPELLE LES AED À LA GRÈVE LE 1ER AVRIL 2025
ELLE APPELLE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS À SOUTENIR LA MOBILISATION, Y COMPRIS PAR LA GRÈVE.**

CGT Éduc'action

263, rue de Paris Case 549 93515 MONTREUIL CEDEX

www.cgteduc.fr 01 55 82 76 55

unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgteducation



@cgteduc.fr